



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 12 avril 2018

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire concernant **l'agriculture biologique au Luxembourg** à Monsieur le **Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs**.

En 2009, un plan d'action national en faveur de la promotion de l'agriculture biologique a été établi. En 2013, le pourcentage des exploitations agricoles exploitées biologiquement était à 5,63%. La production biologique reste donc très mince au Luxembourg. Néanmoins, la demande de produits biologiques ne cesse d'augmenter. Par conséquent, la majorité des produits biologiques vendus au Luxembourg sont importés car la production luxembourgeoise n'est pas capable de répondre à la demande.

Dans ce contexte, nous voudrions avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- 1. Dans l'agriculture luxembourgeoise, quel est le pourcentage de produits issus de l'agriculture biologique pour les années 2014, 2015 et 2016 ?**
- 2. Quels moyens financiers, ainsi que les possibilités de consultations, y a-t-il pour les agriculteurs qui envisagent de changer leur exploitation en faveur de l'agriculture biologique ?**
- 3. Les consultations se font en modules. Ne serait-il pas plus utile d'offrir des consultations en groupes ?**
- 4. Y a-t-il un budget pour la recherche sur l'agriculture biologique, notamment pour les volets protection et renforcement des plantes ?**
- 5. Monsieur le Ministre, envisage-t-il de fixer un objectif pour la production biologique au Luxembourg ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Henri KOX  
Député

Gérard ANZIA  
Député